



REÇU LE

08 JAN. 2015

Authier-Nord, 7 janvier 2015

*Monsieur Émilien Larochelle,
CRÉAT
170, avenue Principale Bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7*

Objet : Touche pas à ma région

Monsieur Larochelle,

Vous trouverez ci-joint la résolution vous confirmant l'appui des membres du conseil de la municipalité d'Authier-Nord concernant le soutien au maintien des instances de développement régional.

Espérant le tout conforme, recevez Monsieur Larochelle, mes salutations les plus cordiales.

Élise Gagnon

*Élise Gagnon
Directrice générale
Secrétaire trésorière*

p.j. : Résolution 2015-01-14

**Province de Québec
Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi six (6) janvier 2015, à dix-neuf trente, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Gagnon, et à laquelle sont présents les conseillères et conseiller suivants:

Mesdames Cécile Hélie, Noëlla Dubé, Carolle Bédard, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche
et Monsieur Steve Bruneau

Madame Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire trésorière, assiste également à l'assemblée.

Résolution no : 2015-01-14

ATTENDU QUE la région a toujours maintenu un principe dans ses choix de développement et, depuis 50 ans, soit que tous les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent avoir accès aux mêmes services et pouvoir aspirer à se réaliser, sans égard à leur lieu de résidence ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par le projet de loi #28, en abolissant les structures de concertation régionales et en diminuant les moyens de développement socioéconomique, porte atteinte à l'épanouissement de nos populations ;

ATTENDU QUE plusieurs autres dispositions législatives, comme le projet de loi #10, modifient de fond en comble la desserte de la population en matière de santé et services sociaux ;

ATTENDU QUE le comité de mobilisation de l'Abitibi-Témiscamingue fournira un plan d'action pour une activité de mobilisation à tenir le 29 janvier prochain ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Cécile Hélie , appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu

QUE la municipalité d'Authier-Nord adhère au manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue ;

QUE la municipalité s'assure de rendre le manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue disponible à la population pour signature ;

QUE la municipalité participe aux activités de mobilisation du 29 janvier prochain.

COPIE CONFORME CERTIFIÉE
Ce 7 janvier 2015


Élise Gagnon
Directrice générale
Secrétaire trésorière